INFO PARENTS

Vol. 13 • No 3
OCTOBRE 2006

UNE PUBLICATION DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Tél. : (506) 859-8107 • Téléc. : (506) 859-7191 • Sans frais : 1-888-369-9955 • Courriel : afpnb@nb.aibn.com • Site Internet : http://www.bdaa.ca/parents

Favoriser la croissance de l'arbre familial

Rêvons d'égalité *Qu'en pensez-vous?* page 4

Congrès des Parents page 7

afpnb
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

merci

Semaine d'appréciation de l'éducation
du 2 au 8 octobre 2006

Vous vivez avec confiance. Maintenant, votre famille peut se détendre en toute confiance...

Grâce à une entreprise qui fournit un service personnalisé professionnel depuis plus de 100 ans. Nous nous occupons de vos besoins en matière de finances et d'assurance afin que vous puissiez vous occuper de choses plus importantes... comme vos samedis matins en famille.

• Assurance-vie et assurance maladies graves
• Services financiers • Prêts hypothécaires • Assurance voyage

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Assomption Vie

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
www.assomption.ca • 1 800 455-7337

Le revenu des familles n'augmente pas… et les dettes s'accumulent!

par Lucie Gosselin, intervenante au Centre de ressources familiales de Kent

Selon le plus récent rapport annuel sur l'état actuel du budget de la famille canadienne, les familles d'aujourd'hui sont à court d'argent. Ce rapport, commandité par l'Institut Vanier de la famille, montre clairement que le revenu des familles n'a pratiquement pas augmenté depuis 15 ans.

Résultat : les familles n'ont pratiquement plus d'économies et elles ont de plus en plus de dettes. Une situation très inquiétante pour Alan Mirabelli, directeur de l'Institut Vanier de la famille à Ottawa.

« Les familles sont très vulnérables. Elles ont de la difficulté à arriver malgré le fait que dans la plupart des cas, les deux conjoints sont sur le marché du travail (70% des mères qui ont des enfants d'âge préscolaire travaillent). En cas de récession ou de difficultés, qui d'autre va-t-on envoyer travailler pour aider la famille à joindre les deux bouts? »

« On croit que tout va bien parce que l'indice de la consommation est élevé mais ce calcul ne tient pas compte du fait que les familles doivent s'endetter pour consommer. »

Selon ce rapport, « l'endettement total moyen par ménage s'élève aujourd'hui à 125 % des revenus disponibles, contre 91 % il y a quinze ans. Cela a contribué à des niveaux sans précédent d'insolvabilité et de faillites personnelles, et la tendance est appelée à se poursuivre. »

Selon monsieur Mirabelli, il est trop facile de dire que les familles sont trop endettées et qu'elles devraient faire plus attention à leur budget.

« C'est une question qui ne devrait pas seulement préoccuper les familles. Les dirigeants d'entreprises, les économistes, les politiciens; tous ces gens devraient réfléchir à l'impact social de l'endettement des familles ». Selon lui, au-delà des chiffres et des effets sur le système économique, les difficultés budgétaires des ménages ont un impact immédiat sur la qualité de vie des familles.

« Les parents travaillent de plus en plus et passent de moins en moins de temps avec leurs enfants. Cela crée d'autres problèmes. Sans compter que le stress financier affecte les relations familiales. » Un récent sondage indique que « les disputes au sujet de l'argent nuisent aux couples canadiens » et que 47 % des répondants estiment 'sérieux' leurs différends au sujet de l'argent.

Nous sommes à peu près tous dans la même situation : déchirés entre le désir d'offrir une bonne qualité de vie à notre famille et celui de limiter nos dépenses, travailler moins et vivre plus simplement.

INFORMEZ-VOUS

Si vous voulez consulter le rapport sur l'état actuel du budget de la famille canadienne, vous pouvez visiter le site Internet de l'Institut Vanier de la famille à l'adresse suivante www.vifamily.ca

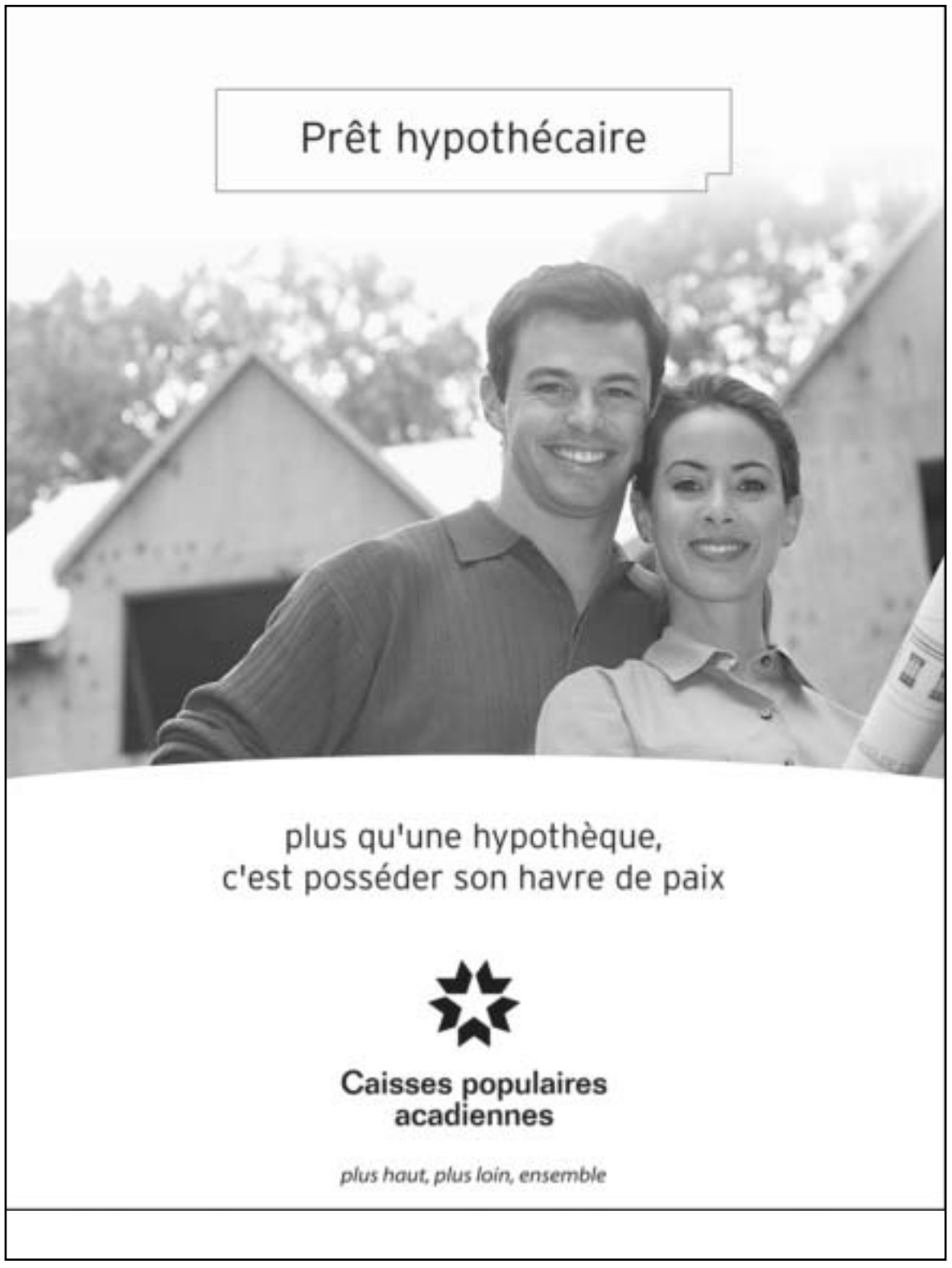

Billet de la présidente

par Denyse LeBouthillier

Profitons de cette nouvelle année scolaire pour nous interroger sur l'importance que nous accordons à l'éducation. Chacun de nous entretient le désir que notre enfant ait les meilleures chances possibles de réussite. Une éducation de qualité est une des pierres angulaires sur lesquelles repose le succès futur de notre enfant.

La famille demeure le lieu de nombreux apprentissages, tout particulièrement en petite enfance. En exprimant notre l'intérêt face à l'apprentissage de notre enfant dès ses premières années de vie, nous maximisons les chances qu'il cultive très jeune le goût d'apprendre, goût qu'il conservera sa vie durant.

Durant les années scolaires, le rôle du parent n'en demeure pas moins important. Le parent est, selon les chercheurs, le facteur déterminant. Il a, plus que l'enseignant, une influence directe sur l'éducation de son enfant. Pourtant, par le passé, le système d'éducation a sous-estimé les besoins et la contribution des parents. Pour une meilleure réussite de notre enfant, cette participation parentale est non seulement souhaitable mais nécessaire.

La recherche démontre très bien que les enfants de parents qui s'impliquent dans la vie scolaire, soit comme défenseur, bénévole ou décideur, affichent un meilleur rendement académique. Le fait que les parents participent aux activités scolaires et appuient leurs enfants dans leurs travaux et véhiculent les valeurs de l'école a une incidence directe sur leur réussite scolaire. L'intervention des parents, par exemple dans la supervision des devoirs, a un impact favorable sur le rendement scolaire de l'enfant. En fait, les études démontrent que c'est la participation des parents à la maison, lorsqu'ils discutent des activités scolaires et aident leurs enfants à planifier leurs travaux, qui a la plus forte incidence sur le taux de réussite scolaire. Les habitudes familiales quotidiennes ont, elles aussi, une influence marquée sur le désir de l'enfant de participer à des activités d'apprentissage en milieu scolaire et sur son intérêt pour la lecture

Aujourd'hui, nombre d'activités de loisirs s'offrent aux familles et il arrive parfois que les devoirs scolaires ne reçoivent pas l'attention prioritaire qu'on devrait leur accorder. On se demande souvent si on ne pourrait pas avoir plus d'heures dans une journée... On connaît tous l'importance du sport pour la santé physique de notre enfant, l'importance des activités culturelles et l'importance des devoirs et des activités scolaires. C'est souvent difficile de concilier le tout en accordant à chacun l'attention et la place qui lui est due.

Mettre en valeur l'éducation n'est toutefois pas simplement l'affaire d'une personne ou d'un groupe : c'est toute la société qui doit y prêter main forte. La contribution de chacun pour donner à l'éducation une place de choix favorisera une « culture d'apprendre » où l'individu se sent encouragé à poursuivre les occasions d'accroître et de diversifier ses connaissances.

L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick fait, par ses activités, la promotion de l'importance de l'éducation. Chaque année elle désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à procurer la soif d'apprendre à nos enfants, le goût de la découverte et à aller au-delà de leur potentiel. En cette Semaine d'appréciation de l'éducation, l'AFPNB se joint aux milliers de citoyens de la province pour vous dire MERCI!

Denyse LeBouthillier

Qu'en pensez-vous?

Un dossier sur la situation de la femme au Nouveau-Brunswick est en préparation pour le numéro de février d'InfoParents et nous vous présentons un texte soumis par Jody Dallaire afin que nos lecteurs et lectrices nous fassent part de leur point de vue sur ce sujet.

Rêvons d'égalité pour toutes les femmes

En grandissant, mes parents m'ont appris que j'occupe une place égale au sein de la société. Mais quand j'ai commencé à chercher pour des services de garderie pour mon fils, j'ai vite réalisé que ce n`est pas vrai que toutes les femmes ont atteint l'égalité.

Le Canada et le Nouveau-Brunswick doivent se doter de politiques familiales et d'un réseau de services de garderie abordables afin que l'égalité des femmes devienne une réalité pour les mères.

Aujourd'hui, malgré le fait que 76% des mères avec des jeunes enfants travaillent, seulement 1 enfant sur 8 a accès à un service de garderie agréée. Cette pénurie de service existe peu importe où tu vis dans la province et ça peut prendre des années pour accéder à un espace. Les parents vivant en région rurale ou cherchant des services pour des enfants âgés de moins de deux ans vivent une situation encore plus difficile car très peu de services existent pour rencontrer leurs besoins.

La léthargie des décideurs politiques à cet égard serait-il due à l'ambiguïté des stratégies de promotion?… les services de garderie constituent-ils un problème relatif aux enfants? … à la famille? … aux femmes? À mon avis, c'est une combinaison de tout cela.

Cependant, même si tous les membres de la famille souffrent de l'absence de services de garderie de qualité, ce sont les femmes qui en paient le prix le plus élevé. Dans la majorité des cas – et toujours pour les mères monoparentales - ce sont les mères qui prennent les arrangements pour la garde des enfants et qui doivent se débrouiller en cas de pépin.

Les difficultés pour la mère ne se terminent pas là. Souvent les mères se sentent qu'elles travaillent exclusivement pour payer les frais de garderie – surtout si elles travaillent en garderie où les salaires sont minimes. Les frais de garde de deux enfants varient en moyenne entre 10 000 $ et 12 000 $ par année. Pour plusieurs familles, c'est plus que leur frais de logement!

Le Nouveau-Brunswick prend du retard derrière d'autres provinces qui reconnaissent déjà l'importance d'investir dans les familles – sans parler des pays qui dépassent le Canada depuis plusieurs décennies.

Les femmes du Québec bénéficient depuis plusieurs années d'un système de services de garderie abordables où une gamme de services sont disponibles peu importe où tu vis. Pour compléter sa politique familiale, le Québec a amélioré son programme d'assurance parentale qui, contrairement au reste du Canada, s'adresse aux employés salariés et aux travailleurs autonomes, avec des prestations pouvant atteindre jusqu`à 75% du revenu d'emploi en plus de reconnaître l'importance du rôle du père en réservant des prestations uniquement pour lui.

Le Manitoba et l'Ontario ont élaboré des plans à long terme pour investir dans les services de garderie. Mais hélas ces plans sont maintenant en danger car le nouveau gouvernement de Stephen Harper a annulé les ententes signées avec les dix gouvernements provinciaux, incluant une entente de principe avec le Nouveau-Brunswick.

Voilà que la lutte pour de meilleurs services recommence pour nous les femmes vivant en dehors du Québec. Les femmes acadiennes d'aujourd'hui occupent une place plus importante au sein de nos communautés, grâce aux femmes qui ont lutté pour nos droits. Elles ont osé voir leur avenir différemment. À notre tour de prendre la relève.

Osons rêver d'un meilleur avenir pour toutes les femmes, où les mères n'auront plus à faire des choix déchirant entre leur carrière et la vie familiale, où des politiques familiales ainsi qu'un système de services de garderie abordables existeront. Moi, je rêve de pouvoir dire véritablement à mes deux fils que toutes les femmes ont atteint l'égalité au Nouveau-Brunswick.

Qu'en pensez-vous?

Faites-nous part de vos commentaires et idées sur ce sujet par courrier à afpnbcommunication@nb.aibn.com ou par télécopieur (fax) au 506.859.7191.

INFOPARENTS

Réalisé par	Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
Montage	Betty Melanson, Le Moniteur Acadien
Éditeur	Équipe du journal
Équipe de rédaction	Conseil d'administration de l'AFPNB Équipe du journal Jacques Mourant, agent de communication
Tirage	82 000 copies

Financement
La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

MobilTek PC Services Inc.

NOUVEAU SERVICE INFORMATIQUE À VOTRE ENTREPRISE OU DOMICILE

• Sauvegarde de données
• Réseautique
• Réparation
• Vente

Stéphane Nadeau
Technicien certifié A+

10 ans d'expérience en informatique

SERVICE BILINGUE

(506) 381-2547
Courriel: mobiltek@rogers.com

Betty Ann Woods, récipiendaire d'un Certificat de valorisation

Une deuxième personne est en lice pour le prochain Prix des Parents. Il s'agit de Betty Ann Woods, de Saint-Ignace, qui a été choisie comme récipiendaire du second Certificat de valorisation des parents décerné cette année en raison de son implication continue au mieux-être des enfants.

Rappelons que six personnes recevront un Certificat de valorisation des parents au cours de l'année et l'un d'eux se verra remettre le Prix des Parents en février, pendant la Semaine de valorisation des parents.

Betty Ann Woods a suivi de très près les progrès scolaires de ses trois enfants. « Comme le ferait n'importe quel parent » commente notre récipiendaire. Elle se démarque cependant du parent moyen par son engagement à aider les autres dans leurs épreuves.

Mère d'un enfant diagnostiqué dyslexique, elle s'est aperçue que plusieurs autres personnes étaient dans la même situation. « Nos enfants démontraient beaucoup d'intelligence, mais ne réussissaient pas bien à l'école, confie-t-elle. On s'est aperçu que nous étions plusieurs dans le même cas. » Suite à ce constat, il fut décidé de former le Comité de soutien aux personnes dyslexiques de Kent. Ce comité s'est donné comme mandat d'outiller les personnes dyslexiques pour combattre cette condition.

« On se rend compte qu'aujourd'hui, 50% des jeunes de 16 à 25 ans ne sont pas au niveau 3 en lecture » lance Betty Ann en écho aux rapports dans le domaine. « Des études révèlent que 68% des adultes au Nouveau-Brunswick n'ont pas un niveau de lecture normal » poursuit-elle.

Le Comité de soutien a vite fait de mettre de l'avant des initiatives pour venir en aide aux familles touchées par la dyslexie. Deux années consécutives, le comité a obtenu des projets communautaires en trois volets : la prévention, l'aide directe et l'aide aux devoirs.

Malgré que ces projets aient porté d'excellents fruits, Mme Woods reconnaît que de telles initiatives sont très exigeantes pour les parents, eux qui doivent déjà consacrer beaucoup d'énergie au soutien de leur enfant dyslexique. D'après elle, il devrait exister des programmes dans les écoles qui font justement ce que son comité a entrepris de son propre chef. Entre autres, la recherche de financement pour ces projets fut un gros fardeau pour les membres du comité de soutien.

« Il faut augmenter les chances de l'enfant à l'intérieur de l'école; il faut qu'il apprenne ce qu'il doit apprendre. La lecture, c'est la pierre angulaire de l'éducation. » commente Betty Ann Woods.

Satisfaite des réalisations du Comité de soutien, Mme Woods maintient qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. La plus récente réalisation du Comité de soutien dont elle est fière est l'obtention, cette année, d'un projet pilote à Saint-Louis et Richibouctou, où un enseignant itinérant consacre du temps aux cas de dyslexie. Même si ses enfants ont terminé leurs études secondaires, elle continue de s'impliquer au soutien des personnes atteintes de dyslexie dans sa région.

« Il faut soutenir nos enfants et leur donner les outils dont ils ont besoin pour vivre une vie pleine » conclu Betty Ann Woods.

Le Prix de la CNPF : c'est pour bientôt!

Le choix a eu lieu quant à la personne qui recevra le Prix de la Commission nationale des parents francophones, cette année. Les membres du Conseil d'administration de l'AFPNB ont étudié à fond toutes les candidatures et en sont venus à un consensus après maintes discussions.

Le Prix de la CNPF est décerné pour reconnaître une personne ayant oeuvré au sein des comités de parents locaux, provincial ou encore national afin de transmettre la vision du mouvement parental par ses actions.

Une cérémonie de remise du Prix des parents aura lieu avant la fin de cette année dans la région où habite la personne méritante.

Le site Web de l'AFPNB affiche des renseignements au sujet du Prix de la CNPF et offre même la possibilité de soumettre des candidatures pour recevoir cette distinction. Veuillez consulter la page www.bdaa.ca/parents/PrixAFPNB.htm afin d'en apprendre davantage sur ce sujet.

L'AFPNB en tournée

La première tranche de la tournée provinciale est maintenant terminée, avec des sessions d'information et de consultation offertes aux écoles Carrefour de la Jeunesse d'Edmundston, Apollo XI de Campbellton, Cité de l'Amitié de Bathurst et L'Envolée de Shippagan. Une rencontre supplémentaire a été ajoutée en début de tournée, le 19 septembre, à l'école Abbey-Landry de Memramcook.

Au terme de la tournée, l'Association espère avoir une image plus juste des besoins de parents francophones un peu partout dans la province. Cet exercice vise deux volets : l'élaboration d'initiatives correspondant aux attentes des parents envers l'Association et la diffusion d'information sur l'AFPNB aux quatre coins du Nouveau-Brunswick.

Ces rencontres s'adressent non seulement aux parents d'enfants d'âge scolaire, mais aussi aux parents d'enfants d'âge préscolaire ou même des parents d'enfants qui ont terminé leur secondaire. L'invitation est également lancée aux parents qui font déjà partie de comités de parents, des comités parentaux d'appui à l'école et aux parents membres de l'Association

La tournée se poursuit jusqu'à la fin du mois d'octobre, avec sept autres arrêts au programme. En tout, douze endroits recevront donc la visite de notre agent de communication cet automne. Veuillez consulter le tableau ci-dessous afin de savoir où la rencontre aura lieu dans votre région. Toutes les rencontres débutent à 19 h.

18 octobre	École Centre Lafontaine	Néguac
19 octobre	École Carrefour Beausoleil	Miramichi
23 octobre	École Soleil Levant	Richibouctou
24 octobre	École Mgr-François-Bourgeois	Shédiac
25 octobre	École Le Mascaret	Moncton
26 octobre	Centre Sainte-Anne	Fredericton
30 octobre	Centre Samuel-de-Champlain	Saint-Jean

Congrès des Parents

Centre communautaire Sainte-Anne, Fredericton, N.-B.

Le samedi 4 novembre 2006
Programme préliminaire

9h30	Accueil et inscription
10h	Bienvenue
10h15-11h30	Atelier 1 – Programme Parle-moi Orthophoniste Atelier 2 – La gestion de nos comités de parents locaux Mme. Josée Nadeau, directrice AFPNB * Un manuel de gestion sera remis sur place.
11h30	Banquet du midi Un protecteur pour nos enfants M. Bernard Richard, Ombudsman du N.-B.
13h-14h	Atelier 3 – Quand le sport n'est plus un jeu—Programme Relaxe! Thérèse Saulnier, Centre de formation des entraîneurs Atelier 4 – La politique alimentaire : une affaire de famille Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport
14h-14h15	Pause
14h15 -15h15	Table ronde : Pour une éducation de qualité Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick Fédération des Conseils d'éducation de district
15h30	Les grands dossiers de l'Association francophone des parents 2005-2007
15h50	Assemblée générale annuelle 2006
17h	Au revoir et bon voyage !

Nominations

Nous acceptons dès maintenant les nominations pour l'Assemblée générale annuelle 2006. Bien entendu, lors du Congrès annuel (4 novembre 2006), les nominations appuyées de deux membres individuels seront acceptées à l'Assemblée délibérante du samedi après-midi tel que le veut la procédure habituelle.

Vous pouvez soumettre votre candidature à Mme Madeleine Vachon en signalant le 506-453-0732 (m) ou encore en le faisant parvenir par courriel à afpnb@nb.aibn.com.

Suite à l'Assemblée générale annuelle d'octobre 2004, les élections aux postes suivants seront tenues au cours de l'AGA d'une année paire : présidence, vice-présidence à la programmation, trésorier, secteur éducation et secteur santé.

Suite à l'Assemblée générale annuelle d'octobre 2004, les élections aux postes suivants seront tenues au cours de l'AGA d'une année impaire : vice-présidence à l'administration, secrétaire, secteur petite enfance et secteur culture.

Donc les postes suivants sont ouverts :

Présidence - Denyse LeBouthillier de Shédiac termine sa deuxième année de son mandat de deux ans. Ce poste est vacant.

Vice-présidence à la programmation - Hugues Lavoie de Ste-Marie-St-Raphaël termine sa deuxième année de son mandat de deux ans. Ce poste est vacant.

Trésorerie - Claudette Devarennes-Melanson de Dieppe termine sa première année de son mandat d'un an. Ce poste est vacant.

Secteur Éducation - Clodine Bilodeau de Charlo termine sa deuxième année de son mandat de deux ans. Ce poste est vacant.

Secteur Santé - Gilles Vienneau de Shédiac termine sa première année de son mandat d'un an. Ce poste est vacant.

Conditions

- Les membres du Conseil d'administration sont des bénévoles parent ou tuteur responsable d'un enfant âgé de moins de dix-huit ans.
- Les membres du Conseil d'administration siègent pour un mandat de deux (2) ans.
- Les membres du Conseil sont élus pour un mandat renouvelable jusqu'à trois (3) fois consécutivement.
- Le Conseil d'administration sera renouvelable par tranches, selon les statuts et règlements de l'AFPNB.

Le conseil d'administration de l'AFPNB vous invite à nous faire part de vos suggestions et nominations concernant les postes mentionnés ci-dessus. afpnb@nb.aibn.com

Formulaire d'inscription

Renseignements - Veuillez compléter le présent formulaire et le faire parvenir avec vos frais d'inscription avant le 20 octobre 2006 à l'intention de l'Association francophone des parents du N.-B., 421 avenue Acadie, Dieppe N.-B. E1A 1H4
Téléphone 506. 859. 8107 Télécopieur 506. 859. 7191 www.bdaa.ca/parents

Catégories des participants
1.Membre individuel et délégué-e votant-e
2. Membre associatif
3. Membre institutionnel
4. Invité-é
5. Observateur-trice

Participant-e no 1
M.___ Mme___ Téléphone :_____
Nom de famille :_____
Prénom :_____
Adresse :
_____
_____
_____
Catégorie de participante : (___)
Si autre préciser :_____
Courrier électronique :
_____

Participant-e no 2
M.___ Mme___ Téléphone :_____
Nom de famille :_____
Prénom :_____
Adresse :
_____
_____
_____
Catégorie de participante : (___)
Si autre préciser :_____
Courrier électronique :
_____

Choix d'ateliers
10h15-11h30
Atelier 1 – Programme parle-moi ___
Atelier 2 – La gestion des comités de parents ___

13h-14h
Atelier 3 - Quand le sport n'est plus un jeu ____
Atelier 4 – Alimentation en famille ____

Frais d'inscription
Membres en règle 2005-2006
Congrès des parents : 10$

Non-membre, représentant d'organismes et de ministères
Congrès des parents : 25$

Modalités de paiement
*Nous pourrons rembourser les frais de repas (selon les tarifs de l'AFPNB) et l'essence (sur présentation de reçus) pour les dix premiers parents membres à s'inscrire.

Veuillez prendre note que vous devez faire vos propres réservations pour l'hébergement.

Chèque payable à : Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick.

DEVENEZ MEMBRE

OUI! Je deviens membre de l'AFPNB

afpnb

○ Membre individuel 5 $
○ Membre associatif 10 $
○ Membre institutionnel 25 $

NOM OU ORGANISME _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
CODE POSTAL _____ NO. DE TÉLÉPHONE _____
COURRIEL _____
DATE D'INSCRIPTION (J/M/A) ____/____/____

La dyslexie démystifiée

Les pages de l'InfoParents de juin dernier présentaient un article préparé par Adèle Savoie et qui livrait des informations sur les droits et recours de personnes atteintes de dyslexie. Elle souhaitait également partager avec vous un article de Ronald D. Davis publié en 1992 énumérant 37 signes révélateurs de la présence de la dyslexie chez un enfant. En voici les grandes lignes :

« La plupart des dyslexiques manifestent une dizaine des signes et des comportements énumérés ci-dessous.

Général

• Apparemment brillant, intelligence supérieure à la moyenne.
• Etiqueté paresseux, sot, peu soigneux, immature.
• N'est pas suffisamment en difficulté pour justifier une prise en charge.
• Bon QI mais échoue aux évaluations en classe. Réussit mieux à l'oral qu'à l'écrit.
• Se croit bête.
• Doué pour les arts, le théâtre, la musique, les sports, la mécanique, l'art du conte, les affaires, le design, la construction ou les métiers d'ingénieur.
• Se disperse et rêve souvent.
• A du mal à soutenir son attention.
• Apprend plus facilement à travers la manipulation, les démonstrations, l'expérimentation, l'observation et les supports visuels.

Vision, lecture et orthographe

• Se plaint de vertige, de mal de tête ou de mal de ventre lorsqu'il lit.
• Désorienté par les lettres, les chiffres, les mots, les séquences ou les explications orales.
• Lorsqu'il lit ou écrit, fait des répétitions, des substitutions, des omissions, des additions, des transpositions et des inversions de lettres, de chiffres et/ou de mots.
• Se plaint de ressentir ou de voir des mouvements non existants lorsqu'il lit ou écrit.
• Donne l'impression d'avoir des problèmes de vision non confirmés par un bilan ophtalmologique.
• Excellente vue et très observateur ou alors manque de vision binoculaire et de vision périphérique.
• Lit et relit en ayant du mal à comprendre.
• Orthographe phonétique et incohérente.

Audition et langage

• Hypersensibilité auditive.
• Difficulté à formuler ses pensées.

Graphisme et motricité

• A du mal à écrire ou à copier.
• Maladroit, mal coordonné, peu habile aux jeux de ballon ou aux sports d'équipe.
• Peut être ambidextre et confond souvent la droite et la gauche, au-dessus et au-dessous.

Maths et gestion du temps

• A du mal à lire l'heure, à gérer son temps, à intégrer l'information ou les tâches séquentielles, à être à l'heure.
• Pour compter, a encore besoin de ses doigts ou d'autres « accessoires ».
• Sait compter mais a du mal à compter les objets et à compter l'argent.
• Est bon en arithmétique mais en difficulté avec les problèmes.

Mémoire et cognition

• Excellente mémoire à long terme pour les expériences personnelles, les lieux et les visages.
• Mémoire faible pour les séquences, les faits et les informations qui n'ont pas été expérimentées personnellement.
• Pense essentiellement en images et en ressenti.

Comportement, santé, développement et personnalité

• Extrêmement désordonné ou alors maniaque de l'ordre.
• Peut-être le bouffon de la classe, le fauteur de trouble ou alors trop discret.
• A été précoce ou, au contraire, en retard dans les étapes de son développement (marcher à quatre pattes, marcher, parler, faire ses lacets…).
• Sujet aux otites, aux allergies.
• Peut être un gros dormeur ou, au contraire, avoir le sommeil léger. Enurésie.
• Seuil de tolérance à la douleur particulièrement élevé ou faible.
• Un sens élevé de la justice. Très sensible. Perfectionniste.
• Les erreurs et les symptômes augmentent de façon significative sous la pression de l'incertitude, du temps, du stress ou de la fatigue.

Les manifestations handicapantes de la dyslexie peuvent être corrigées et maîtrisées. »

Source : http://www.dyslexia.com/library/french/signes.htm

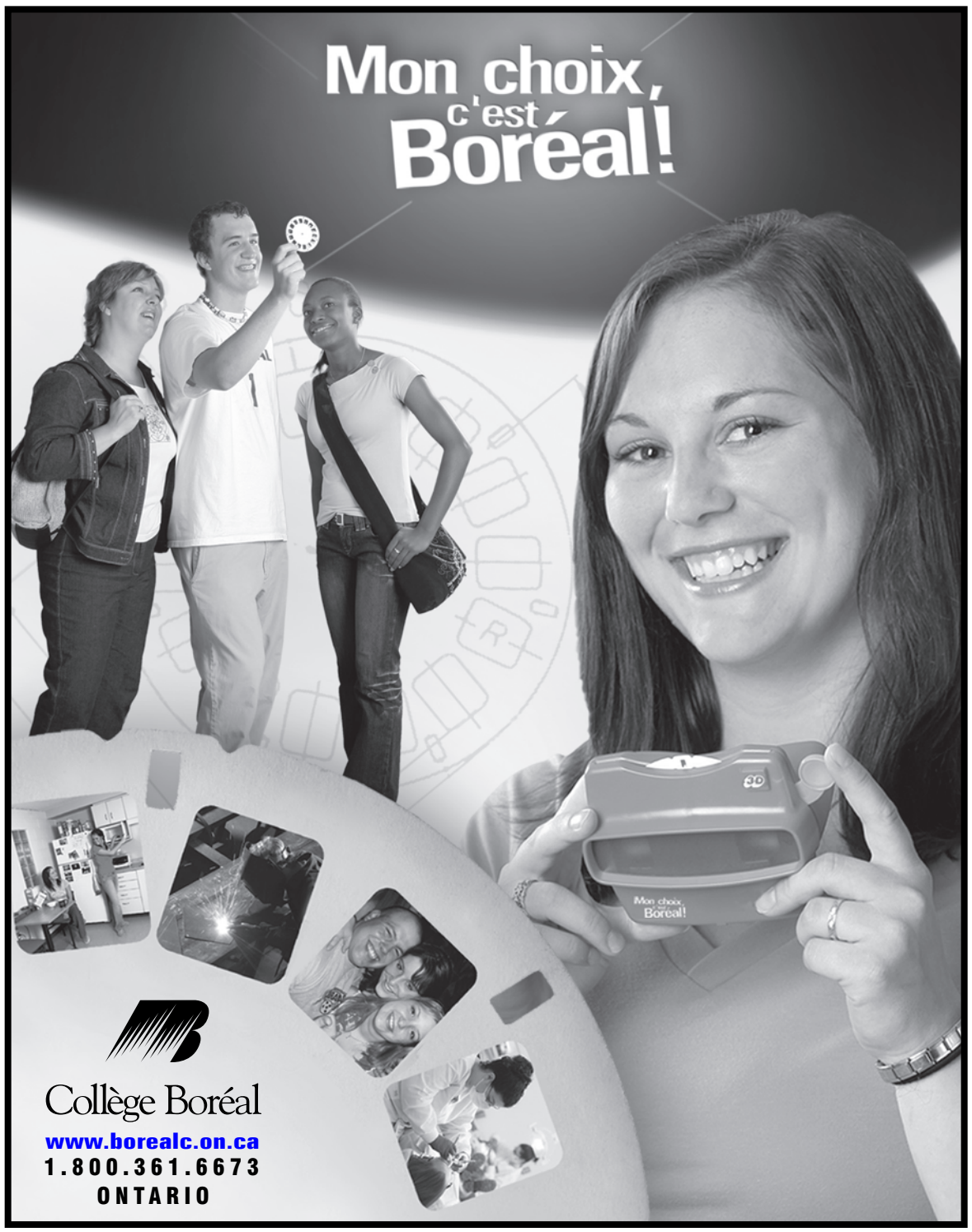

Early Childhood Care and Education New-Brunswick / Soins et éducation de la petite enfance Nouveau-Brunswick
30, rue Gordon Street, Suite 103
Moncton, N.-B. E1C 1L8

1-888-834-7070
téléphone : 382-8143 télécopieur : 854-8333
www.eccenb-sepenb.com

Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick / Early Childhood Care & Education New Brunswick est une organisation à but non lucratif ayant pour mission de guider et soutenir le développement et le maintien des services de soins et d'éducation à la petite enfance au Nouveau-Brunswick.

Les Canadiens et Canadiennes veulent un compromis en matière de garde d'enfants

Par Jody Dallaire

Les résultats d'un sondage mené par Environics sur l'opinion des Canadiens et Canadiennes concernant le projet de services de garde d'enfants du gouvernement conservateur devraient être matière à réflexion pour M. Harper. En fait, M. Harper, qui se dit fier d'être à la tête d'un gouvernement qui sait garder ses promesses, devrait remettre en question sa décision de respecter une promesse que la majorité des Canadiens et Canadiennes rejettent.

Lorsque M. Harper a décidé de balayer les ententes sur les services de garde d'enfants conclues avec les provinces dès son entrée en fonction, il n'a pas tenu compte du changement fondamental de l'opinion des Canadiens et Canadiennes à ce sujet. Selon les résultats du sondage, le développement des jeunes enfants est un sujet de première importance non seulement pour les parents et les intervenants auprès de la petite enfance, mais également pour les dirigeants d'entreprises de l'Alberta, les agriculteurs des Prairies et les exploitants d'entreprises touristiques de l'Atlantique, qui reconnaissant les retombées sociales et économiques importantes des services de garde d'enfants.

La divergence d'opinion entre le gouvernement minoritaire et la majorité des Canadiens et Canadiennes concernant la garde d'enfants a fait l'objet d'un débat du Sénat. Mme Marilyn Trenholme Counsell, sénateur du Nouveau-Brunswick, a ouvert le débat en disant : « On ne laisse aux Canadiens que la promesse de 125 000 places en garderie, sans parler de qualité, sans débloquer des fonds pour les frais de fonctionnement ou la dotation, sans offrir des possibilités d'instruction aux employés et sans donner de garanties financières quant à l'augmentation de la valeur qu'on attache au travail précieux qu'ils accomplissent. Il n'y aura pas de programmes communautaires pour permettre à tous les parents d'avoir les choses bien en mains grâce à l'acquisition de principes et de connaissances sur le développement du jeune enfant. »

Selon les résultats du sondage, le désaccord entourant le débat sur les services de garde d'enfants pourrait être apaisé si M. Harper instaurait son programme de 1200 $ par enfant, tel que promis, tout en protégeant les ententes conclues entre le gouvernement du Canada et les provinces. S'ils étaient forcés à faire un choix, la majorité des Canadiens et Canadiennes, surtout ceux et celles des Provinces atlantiques, disent préférer une entente provinciale sur les services de garde plutôt qu'une allocation familiale. L'opinion publique favorise le respect des ententes sur les services de garde d'enfants et l'offre d'un soutien financier aux familles.

Cela demeure toujours une solution viable car elle permettrait à M. Harper de renforcer le pouvoir des parents, d'offrir de véritables choix à toutes les familles, de mettre en oeuvre les principes fondamentaux d'apprentissage des jeunes enfants et d'offrir des services de garde d'enfants de qualité d'un océan à l'autre tout en faisant preuve d'un esprit de collaboration, qui est le sceau de tout grand chef.

Promouvoir une alimentation saine à l'école

par Hannah Westner, nutritionniste

S'assurer que votre enfant mange la portion recommandée de légumes et de fruits ne se fait plus uniquement à la maison! Les écoles et les districts scolaires encouragent, eux aussi, une alimentation saine avec l'appui du ministère de l'Éducation et l'aide de subventions du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport (pour les enfants de la 6e, 7e et 8e année).

Nous savons que plusieurs d'entre nous, autant les adultes que les enfants, ne mangeons pas les cinq portions quotidiennes recommandées de légumes et de fruits. Manger suffisamment de légumes et de fruits peut contribuer à prévenir les risques de maladies du coeur et d'accidents vasculaires cérébraux, à contrôler la pression artérielle et le cholestérol, à prévenir certains types de cancer, à encourager la bonne santé intestinale et à se préserver de quelques causes courantes de perte de vision.

En mangeant des fruits et légumes, les enfants remplacent inconsciemment la nourriture à forte teneur en calories, contribuant ainsi à prévenir l'obésité. En novembre 2005, le ministère de l'Éducation a mis en oeuvre la Politique 711 (Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire). Cette politique vise à renforcer l'enseignement sur la nutrition en salle de classe en s'assurant que les élèves ont accès à des choix alimentaires sains à la cafétéria de l'école, dans les distributeurs automatiques, les cantines et autres.

Des subventions provenant du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport sont disponibles afin d'aider les écoles à faire la promotion de la bonne nutrition, amenant les élèves à mieux accepter les changements apportés au menu de leur cafétéria et dans les distributeurs automatiques. Les enfants ont ainsi l'occasion d'essayer des aliments qu'ils ne mangent pas habituellement et de découvrir un goût qu'ils ne connaissaient pas.. Par la promotion de ces aliments à l'école, les légumes et les fruits commencent donc à être perçus comme une « norme » dans les situations sociales.

Quelques activités choisies par les écoles :

- Démontrer comment faire des « fouettés », distribuer des échantillons et remettre des recettes aux enfants pour apporter à la maison
- Fournir des plateaux de légumes et de fruits dans les salles de classes ou pour des fêtes d'école
- Offrir des collations saines durant les journées sportives et autres
- Organiser des cours de cuisine
- Tenir une « journée de comparaison » durant laquelle les élèves comparent la valeur nutritive de différents aliments ainsi que leur goût et leur apparence
- Organiser un buffet à salades
- Subventionner le prix de légumes et de fruits à la cafétéria

Vous pouvez également vous impliquer! Les écoles qui font une demande de subvention doivent avoir une équipe de travail composée d'élèves, de membres du personnel scolaire, de parents et de membres de la communauté qui travailleront à la planification de ces activités de sensibilisation. Si vous souhaitez vous impliquer, vous n'avez qu'à communiquer avec une école près de chez vous.

Si nous travaillons tous ensemble, nous pouvons modifier les habitudes alimentaires et faire de la consommation d'aliments sains une norme dans les activités quotidiennes de nos enfants – à la maison, à l'école et avec leurs amis.

Intégrer l'art en éducation

Contribution des États généraux des arts et de la culture

Les États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick ont commencé leurs travaux de consultation de la population visant à recueillir idées et réflexions sur le rôle et l'importance des arts et de la culture.

L'objectif principal des États généraux est de « permettre aux arts et la culture de s'inscrire au cœur de la société acadienne au Nouveau-Brunswick et de participer à son plein épanouissement. » Cet objectif interpelle le milieu scolaire avec le Grand chantier « Éducation, arts et culture » qui invite les artistes, les intervenants du monde de l'éducation et les parents à réfléchir sur une meilleure intégration des arts et de la culture dans le système d'éducation.

L'apprentissage de l'art et par l'art à un impact important chez l'enfant tant au niveau du développement de sa sensibilité et de ses capacités d'apprentissage que sur son développement identitaire, ses valeurs et ses habilités sociales.

Le chantier éducation abordera les thèmes de :
- l'intégration de l'artiste professionnel et de ses œuvres en milieu scolaire;
- l'enseignement des arts et de la culture;
- l'école dans la communauté : un foyer d'épanouissement culturel.

Ces thèmes de discussions pourront permettre d'élaborer de nouvelles stratégies bénéficiant aux élèves et aux artistes dans la foulée de la politique culturelle adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2002.

Les parents pourront jouer un rôle dans ce processus de consultations pour assurer que les arts et la culture seront intégrés dans les programmes scolaires afin de permettre à leurs enfants de mieux apprendre.

Un certain nombre d'études contribueront à la réflexion. Il est démontré que l'enseignement des arts, par les arts ou grâce aux arts tend à favoriser l'intégration de compétences aussi diversifiées que fondamentales.

En Ontario, le ministère de la Culture estime que l'éducation artistique conduit à des gains mesurables sur le plan de la motivation des élèves ainsi qu'à une réduction de l'absentéisme et des taux de décrochage. Elle améliore l'engagement de l'élève, favorise la tolérance et le respect de la diversité et alimente la confiance en soi. Les avantages de l'éducation artistique sont particulièrement évidents chez les jeunes à risque et chez les apprenants difficiles à intéresser.

Sur la scène internationale, l'UNESCO a lancé un appel à ses états membres pour qu'ils placent l'enseignement des arts au cœur de l'éducation formelle et non formelle.

C'est donc dans ce contexte que les États généraux des arts et de la culture inviteront les intervenants du secteur de l'éducation à réfléchir pour donner aux arts et à la culture tout le rayonnement dont elle a besoin pour permettre aux élèves et à la société acadienne de s'épanouir.

L'AAAPNB compte lancer un site Internet très bientôt où Il sera possible de participer activement et directement aux consultations des États généraux des Arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

CHOIX

C'est à moi

C'est bon d'avoir le choix. Et avoir le choix de la langue est ce qui rend la province du Nouveau-Brunswick unique. Dans toutes les régions de la province, vous pouvez obtenir des services gouvernementaux en français ou en anglais. C'est votre droit. Si, pour une raison ou une autre, on ne vous accorde pas ce droit, nous pouvons intervenir. Communiquez avec notre bureau et nous examinerons la situation de plus près.

À vous de décider. C'est **votre** choix.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.languesofficielles.nb.ca *ou composez le* 1 888 651-6444.

COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES FOR NEW BRUNSWICK
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

abcdefghijklmerci

Semaine d'appréciation de l'éducation
du 2 au 8 octobre 2006

District scolaire 01

La réussite scolaire est le fruit du travail de toute une communauté. Le Conseil d'éducation et la directrice générale du district scolaire 01 remercient tous ceux et toutes celles qui contribuent aux diverses activités de l'école.

Ernest Thibodeau
Président

Anne-Marie LeBlanc
Directrice générale

District scolaire 3

Le Conseil d'éducation et le personnel du bureau du District scolaire 3 souhaitent une excellente année scolaire aux élèves ainsi qu'à tous ceux et celles qui œuvrent auprès d'eux.

Ensemble, faisons une différence.

Louise Désilets
Présidente, CÉD

Bertrand Beaulieu
Directeur général

DISTRICT SCOLAIRE 5

En ce début d'année scolaire, le Conseil d'éducation et le directeur général du District scolaire 5 désirent témoigner leur reconnaissance envers son personnel. Au nombre d'heures que les enfants passent à l'école, on peut affirmer sans se tromper que tous nos employé-e-s sont de véritables partenaires éducatifs pour les parents. Ils participent pleinement au développement de chaque jeune en lui transmettant le meilleur d'eux-mêmes.
Il importe donc de rendre hommage au dévouement, à la créativité, à la patience et aux nombreuses autres qualités de ceux et celles qui sont au cœur de nos écoles et qui travaillent sans relâche à l'épanouissement des générations futures.
Nous les remercions pour leur contribution à la réussite des élèves, leur professionnalisme et la qualité de leur travail !

Mario Pelletier
Président

Jean-Guy Levesque
Directeur général

District scolaire no 11

En cette semaine d'appréciation de l'éducation, le personnel cadre se joint au Conseil d'éducation du District scolaire no 11 afin de reconnaître tous ceux et celles qui oeuvrent auprès de nos élèves. Nous voulons leur exprimer toute notre reconnaissance et souligner haut et fort l'apport de chacun et de chacune afin d'assurer des services et une éducation de qualité aux enfants et aux jeunes que nous sommes appelés à desservir.

Ronald Caissie
Directeur général

Luc Drisdelle
Président du Conseil d'éducation

DISTRICT SCOLAIRE 9 de la PÉNINSULE ACADIENNE

Le Conseil d'éducation et la direction générale du District scolaire 9 de la Péninsule acadienne

profitent de l'édition spéciale d'InfoParents pour reconnaître le travail des différents intervenants et intervenantes qui oeuvrent dans ses vingt-deux écoles. La qualité du travail quotidien de chacun et chacune auprès de nos jeunes constitue en soi une garantie pour l'avenir de notre jeunesse acadienne. Merci encore à vous tous et toutes et plein succès dans l'obtention des résultats que vous visez.

Odette Robichaud
Présidente

Solange Haché
Directrice générale